



# RENCONTRES NATIONALES ÉNERGIE & TERRITOIRES RURAUX

-

## Atelier Energie et Urbanisme

27 septembre 2018

Direction de l'urbanisme et du développement  
local urbain

# La politique énergétique territoriale



Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale  
et pour le Contrat de Développement Rhône-Alpes



Planification réglementaire

GRAND CHAMBÉRY



**Cit'ergie**  
European Energy Award

DESTINATION  
**TEPOS**

AGENDA 21

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Plans d'Actions



**asder**  
partageons l'énergie



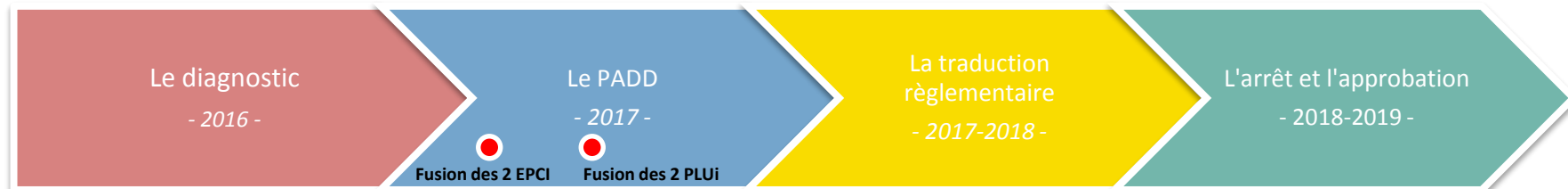
éco **mobilité** AGENCE  
SAVOIE MONT-BLANC

**CA  
VE  
SAVOIE**

Animation territoriale

# Le PLUi HD de Grand Chambéry

## LE PLUiHD : 4 ÉTAPES INCONTOURNABLES



### OBSERVER le territoire

#### LE DIAGNOSTIC

Un état des lieux du territoire sous tous les angles (habitat, équipements, patrimoine, économie, déplacements, environnement) afin de mettre en lumière les enjeux pour le territoire à l'horizon 2030.

### CHOISIR un cap

#### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le projet politique porteur du nouveau projet de territoire. Il est débattu en Conseil communautaire et doit être précédé d'un débat dans les Conseils municipaux.

### DEFINIR les règles

#### LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Le règlement détermine où et comment construire sur le territoire, en définissant pour chaque parcelle délimitée au plan de zonage, les règles de construction applicables.

### VALIDER le projet

#### LA VALIDATION

L'approbation définitive du PLUiHD dans le Conseil communautaire se fait après consultation des personnes publiques associées et après l'enquête publique.

Automne 2016 - Printemps 2017

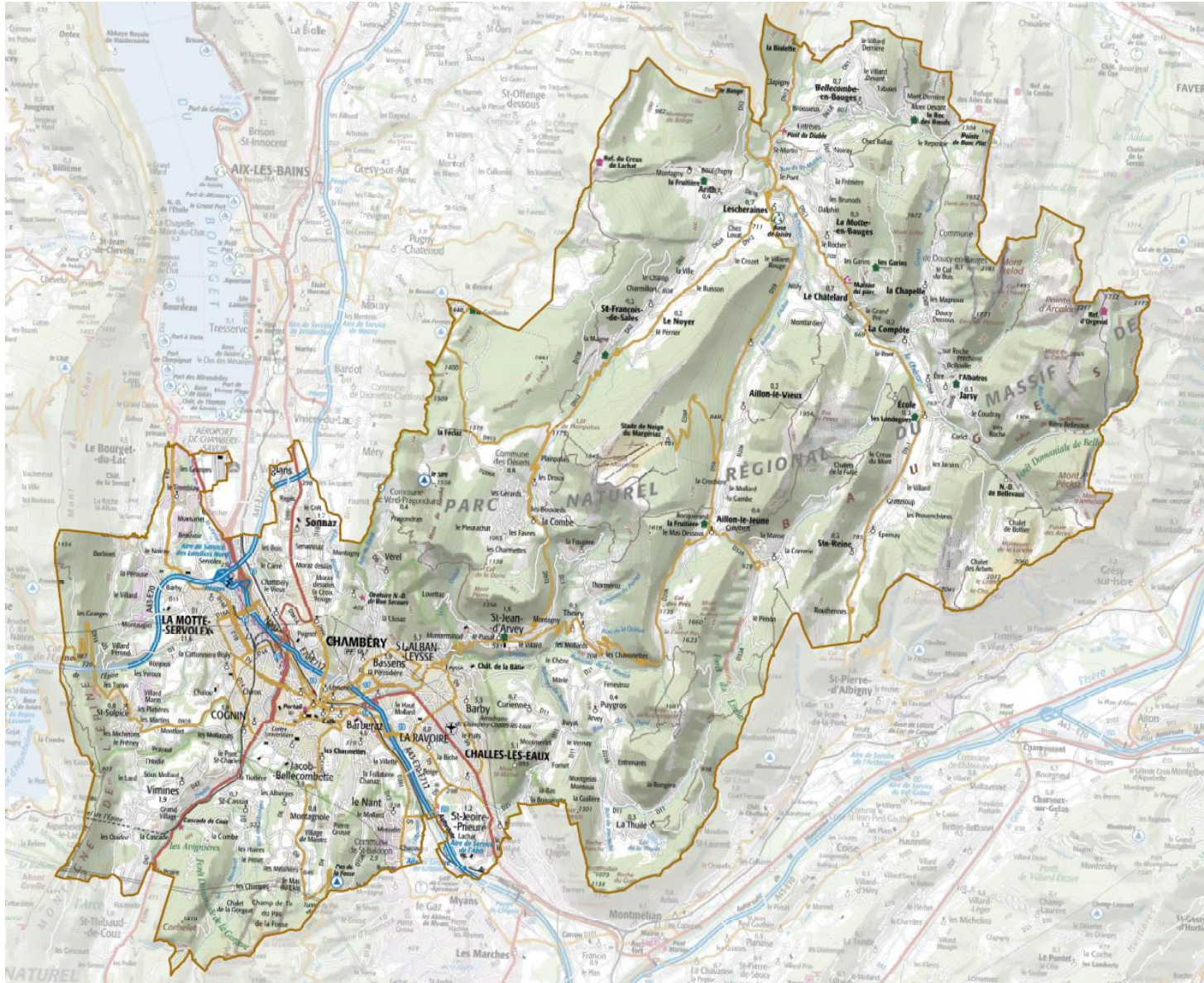
GRAND CHAMBÉRY

Été – Automne 2017

2018

2019

# Le territoire de Grand Chambéry



GRAND CHAMBÉRY

# Le PADD projet politique du territoire

→ Le PADD du PLUi HD est structuré autour de trois grands axes qui portent les ambitions de l'agglomération en matière de transition énergétique à l'horizon 2030.

Avec le choix ambitieux d'intégrer l'Habitat et les Déplacements au PLUi, permettant d'assurer une meilleure cohérence aménagement, habitat et déplacements, condition essentielle pour prendre en compte la transition énergétique dans son ensemble (limitation de l'étalement urbain, organisation des mobilités, règles communes au territoire...)

UNE AGGLOMERATION FACILITANTE ET DE PROXIMITE AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE DE QUALITE

UNE AGGLOMERATION FACILITANTE ET DE PROXIMITE AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE DE QUALITE

- # ORIENTATION 1 - UNE AGGLOMÉRATION INTENSE ET RENOUVELÉE
- # ORIENTATION 2 - UNE AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE
- # ORIENTATION 3 - UNE AGGLOMÉRATION MOBILE, EQUIPEE ET CONNECTEE

UNE AGGLOMERATION DURABLE QUI S'INSCRIT AU CŒUR DES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES DE DEMAIN

UNE AGGLOMERATION QUI S'INSCRIT AU CŒUR DES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES DE DEMAIN

- # ORIENTATION 1 - UNE AGGLOMÉRATION EQUILIBREE ET ORGANISEE AUTOUR DE SON ARMATURE NATURELLE ET AGRICOLE
- # ORIENTATION 2 - UNE AGGLOMÉRATION ENGAGÉE ET RESPONSABLE FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- # ORIENTATION 3 - UNE AGGLOMÉRATION APAISÉE ET SÉCURISÉE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

UNE AGGLOMERATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE QUI CONFORTE SON POSITIONNEMENT AU SEIN DU SILLON ALPIN

UNE AGGLOMERATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE QUI CONFORTE SON POSITIONNEMENT AU SEIN DU SILLON ALPIN

- # ORIENTATION 1 - UNE AGGLOMÉRATION OUVERTE ET HARMONIEUSE QUI S'APPUIE UNE IMAGE RENOUVELÉE
- # ORIENTATION 2 - UNE AGGLOMÉRATION ENTREPRENANTE ET CRÉATIVE, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EMPLOI
- # ORIENTATION 3 - UNE AGGLOMÉRATION TOURISTIQUE ET DE LOISIRS QUI VÉHICULE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE, ENTRE VILLE, CAMPAGNE ET MONTAGNE

# LE VOLET ENERGIE DU PLUi HD

## Ambitions du PADD

### Objectifs

- Améliorer les performances énergétiques du territoire et réduire le risque de précarité énergétique des ménages ;



- Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables ;
- Favoriser la valorisation énergétique des déchets des ménages, de l'industrie agro-alimentaire et agricoles au travers d'une filière de méthanisation en circuit-court ;



## Traduction réglementaire envisagée

### ❖ POA habitat

- Subvention, communication pour l'amélioration énergétique du parc privé

### ❖ OAP thématique air-climat-énergie

- Préconisations pour tout aménagement et nouveau projet de construction afin de réduire les besoins énergétiques et améliorer les performances du bâti

### ❖ OAP sectorielles :

- Validation par l'ensemble des services (eau/développement durable/mobilités/habitat...) pour intégrer la prise en compte de la thématique par les projets ;

### ❖ Règlement *Exemples de traduction réglementaire suite aux ateliers Air/Climat/Energie*

- Imposer le recours aux EnR pour 30% des besoins (pour opérations d'habitat) Assouplir règles de hauteur pour permettre les EnR Solariser les places de stationnement : pour parc stationnement en surface imposer qu'une partie soit couverte par ombrières photovoltaïques Utiliser les Coefficients de Biotope et pleine terre Majorer les droits à construire pour les constructions à énergie positive ou qui font preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ;

# OUTILS COMPLEMENTAIRES

## → UNE OAP THEMATIQUE AIR-CLIMAT-ENERGIE

Elle permet

- de décliner le second axe du PADD et de **retranscrire la stratégie territoriale énoncée dans le cadre du PCAET** (réduction des émissions de gaz à effet de serre ; stockage de carbone ; maîtrise de la consommation d'énergie finale ; production, consommation et livraison d'énergies renouvelables ; réduction des émissions de polluants atmosphériques ; évolution des réseaux énergétiques ; adaptation au changement climatique...)
- D'intégrer des éléments réglementaires dans une notion de compatibilité et non de conformité et notamment pour favoriser la réduction des besoins énergétiques et améliorer les performances des aménagements et du bâti.

- Sur la base du PCAET, permettre le **développement des énergies renouvelables** ;
- Elaboration de **cadastres solaires et géothermiques** pour cibler les potentiels de développement ;
- Confortement et évolution de la **filière bois-énergie** ;
- Présentation des besoins et des conditions d'implantation d'unités de méthanisation ;
- Intégration des problématiques de **qualité de l'air** au niveau des **infrastructures de déplacements** (Trame noire) et des **cœurs urbains** (espaces de respiration) ;

## → ET D'AUTRES OAP THEMATIQUES

notamment « cycle de l'eau » et « forêt » qui complètent cette traduction dans leur domaine



# RENCONTRES NATIONALES ÉNERGIE & TERRITOIRE RURAUX

-

## Atelier Energie et Urbanisme

27 septembre 2018

